

Échec de la traite des bœufs au Fort Dauphin

Maudave au ministre, 17 novembre 1769

et extrait d'une précédente du 20 septembre 1769

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/3, n°42

Au Fort Dauphin ce 17 novembre 1769

Monseigneur,

Outre les comptes généraux que j'ai pris la liberté de vous rendre par les trois précédentes lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire depuis mon retour au Fort Dauphin, je crois vous devoir informer d'un fait particulier relatif à la traite des bœufs.

Le Sieur Becquet qui a déjà fait beaucoup de ces traites dans cette partie et aux autres endroits de la côte orientale de cette île, vint officieusement me trouver à l'Isle de France, et il me dit que si je voulais l'amener avec moi au Fort Dauphin, il se ferait fort de charger *la Garonne*. Il m'expliqua son plan. Il répondit à mes objections, et comme il ne demandait qu'une gratification de dix pour cent sur la cargaison ; qu'il était possible que la manière dont j'avais envisagé ce commerce ne fût pas la bonne ; que je pensais d'un autre côté que je pourrais tirer quelques lumières d'un homme qui entend parfaitement la langue de ce pays et que la façon dont il se comporterait pouvait dans ce rapport me procurer de nouvelles vues, je n'hésitai pas à le demander à M. le Ch. Desroche, en lui observant que sur ce sujet je ne pouvais parler que par la bouche du dit Sieur Becquet. Il eut la bonté de souscrire à ma prière, et ce chef de traite est venu au Fort Dauphin. Il s'est assurément donné tous les mouvements possibles, et cela sans aucun fruit, tous les principes que j'ai posé sur cet objet sont certains d'après cette nouvelle expérience. Ces principes sont énoncés dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire en août dernier. J'en joins ici un extrait, ainsi que copie de la lettre par laquelle je demandais à M. le Ch. Desroches de laisser venir ledit Sieur Becquet au Fort Dauphin.

Ce sera sans doute un nouveau prétexte d'animadversion contre cet établissement. Mais enfin, Monseigneur, ce n'est pas mon projet qui empêche d'acheter des bœufs. C'est pure satiété de la part des habitants pour les effets qu'on leur présente. Ils veulent des piastres et un autre genre de marchandises mêlé aux piastres. Voilà leur dessein, et rien au-delà. On en a dans tous les temps subi la nécessité. S'ils ont, il y a dix huit mois, vendu trois cargaisons de bœufs sans exiger de piastres, c'est qu'il y avait trois ou quatre ans qu'on ne les visitait plus, leurs munitions étaient épuisées. Ils sont pourvus et ils reviennent à leur ancien goût, duquel on ne peut les sevrer que par les moyens que j'ai indiqués.

On les ramènera à se passer d'argent en continuant l'établissement et surtout en renonçant pour deux ou trois ans au plus, à la vaine idée de tirer des bœufs de cette partie. Daignez faire examiner mes raisons, et vous verrez qu'elles sont bonnes.

Je joins encore ici une copie de ma lettre à M. le Ch. Desroches pour lui rendre compte de mon retour au Fort Dauphin. Je veux que le tissu de ma conduite soit sous vos yeux, afin que vous puissiez me juger toujours d'un coup d'œil.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Modave

*

Extrait d'une lettre écrite à Monseigneur le Duc de Praslin de l'Isle de France le 20 septembre 1769, relatif à la traite des bœufs.

Je vous ai dit, Monseigneur, que les raisons de cette impossibilité d'avoir actuellement des bœufs au Fort Dauphin sont expliquées dans mon journal. Mais puisqu'il s'en présente une occasion si naturelle, permettez-moi de vous les expliquer ici en peu de mots.

Les Noirs qui habitent autour du Fort Dauphin à 15 et 20 lieues à la ronde sont les plus riches possesseurs de troupeaux de toute la partie méridionale de l'île. Ils ne commercent point du tout avec leurs voisins. Nous en avons tiré depuis 15 et 20 ans une quantité considérable de bœufs. Aussi, en relevant l'état des traites, on n'en trouvera pas une belle depuis cinq ou six ans. Le pays s'est engorgé de marchandises qui n'ayant pas de débouché s'amoncellent et dégoûtent les Noirs. Il n'y a pas un seul chef qui n'ait pour son usage particulier 20 et 24 fusils et depuis trois jusqu'à dix barils de poudre, unique denrée que nous leur ayons porté jusqu'à présent. Les capitaines, qui après les chefs, étaient ceux qui vendaient le plus de bœufs, sont aussi munis à proportion. Les simples Noirs qui possèdent quelques bêtes n'ont aucune envie de vendre, parce qu'ils se croient suffisamment approvisionnés lorsqu'ils ont un fusil, une corne pleine de poudre, cinq ou six pierres et 20 balles. Les voila à leur aise pour un ou deux ans. Il n'est donc pas étonnant, vu cette situation des choses, que ce négoce ne fasse que languir. On peut le relever en substituant à la poudre et aux fusils d'autres denrées telles que celles dont j'ai fait mention dans mon mémoire. Mais d'un autre côté, je pense qu'il serait plus à propos de changer absolument la forme de ce commerce en feignant de l'abandonner sans retour. On retirerait des bœufs du nord de Madagascar pour la consommation de l'Isle de France, et je ramasserais peu à peu et sans éclat, autour du Fort Dauphin, une souche de troupeaux qui en quelques années donnerait assez pour en charger deux et trois flûtes à chaque saison. Alors ce négoce ayant passé dans nos mains, à l'exclusion des Noirs, nos denrées qui leur sont devenues nécessaires, et leurs provisions s'épuisant pendant cet intervalle, nous les aurions à notre discrétion, et ils s'adonneraient à d'autres genres de cultures et d'industrie pour se munir sur nouveaux frais. Ce ressort si simple à mouvoir ferait par son seul jeu la fortune de notre pette colonie. Cette idée est si claire que sa seule exposition en fait la preuve.

Pour extrait. [*signé*] Modave

* * *